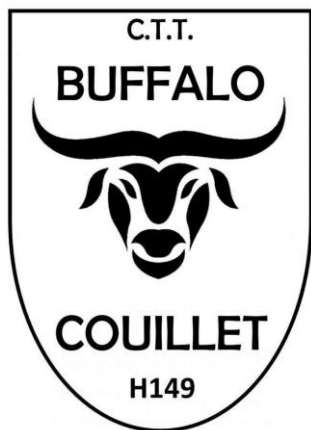




Tournoi de doubles

Dimanche 04 octobre 2026

Règlement

Le tournoi est autorisé par le Comité Provincial du Hainaut sous le n° HAI-DOU-002 et se déroule dans les installations du CTT Buffalo Couillet, soit à 6010 Couillet, Rue de Villers 208 (salle de gym de la plaine de jeux).

Le tournoi se joue selon les statuts et règlements de la F.R.B.T.T. et est réservé aux personnes affiliées à l'une de ses ailes. Chacun doit pouvoir, le cas échéant, présenter sa carte d'affiliation ou une pièce d'identité.

Chaque participant devra régler son inscription et se faire pointer auprès du juge arbitre dès son arrivée.

Le droit d'inscription est de 18 € par équipe. Les joueurs régulièrement inscrits mais absents verseront le montant de leurs inscriptions dans les 15 jours au compte **BE03 0689 4517 3784** de **C.T.T. Buffalo Couillet ASBL**.

Début de la compétition à 09H00 (présence à 08h30).

Il sera fait usage de 8 tables et balles blanches officielles.

Pour la bonne organisation du tournoi, le nombre d'équipe est limité à 48. Par équipe, il est entendu double messieurs, double mixte ou double dames (les dames jouant sous leur classement messieurs).

Le tournoi se déroule avec points «handicap»

La première phase du tournoi se déroulera sous forme de poules.

En fonction du nombre d'équipes par poule, les 2 ou 3 premières équipes de chaque poule sont qualifiées pour la phase finale qui se joue par élimination directe.

Les matchs se disputent en 3 sets gagnants.

Tous les litiges pouvant survenir en cours de tournoi seront tranchés par le juge arbitre.

Des prix en espèce seront attribués aux 4 premières équipes

Les inscriptions se font via le site de l'AFTT ou par e-mail chez le juge arbitre : Éric Van Wymeersch (eric.vanwymeersch@gmail.com) jusqu'au mercredi 30/09/2026 à 22h00

Petite restauration assurée, Bienvenue à toutes et à tous.